ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Aide à la rénovation des locaux associatifs

Question écrite n° 8794

Texte de la question

Mme Anne-Laure Blin attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, sur les difficultés auxquelles sont confrontées les associations en raison de l'augmentation du coût des factures énergétiques. En effet, les associations ne peuvent prétendre au dispositif « MaPrimeRénov », réservé aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriétaires. À l'heure actuelle, il n'existe aucun dispositif permettant aux associations de bénéficier de soutiens financiers pour effectuer des travaux de rénovation énergétique les exposant ainsi à des augmentations de coûts exponentielles. Ainsi, compte tenu des circonstances, il apparaît pertinent de permettre aux associations d'accéder à des dispositifs pour les accompagner. C'est pourquoi elle souhaite savoir si le Gouvernement envisage des mesures pour soutenir les associations dans leurs travaux de rénovation énergétique.

Données clés

Auteur : Mme Anne-Laure Blin
Circonscription : Maine-et-Loire (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8794
Rubrique : Associations et fondations
Ministère interrogé : Économie sociale et solidaire et vie associative
Ministère attributaire : Logement

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 juin 2023, page 5233
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)